

Palestine

France

80 ans après

De la reconnaissance à la paix

Un gouvernement ?

Constitutionnaliser
la Sécurité Sociale ?

P.2

P.3

P.7

ICI, EN FRANCE,
EN RELANÇANT L'INDUSTRIE

PRODUIRE & PROTÉGER AVEC DES SERVICES PUBLICS
POUR TOUTES ET TOUS, PARTOUT.

Fabien Roussel à «La Manu»

Édito : un gouvernement de gauche pour répondre aux exigences populaires !

La France affronte une crise de régime, précipitée par le refus du pouvoir d'entendre l'exigence exprimée par les Françaises et les Français d'un changement profond de cap politique.

Les principaux responsables de cette situation sont le Président de la République, sa coalition présidentielle et les actionnaires des grandes multinationales qui agissent de concert depuis huit ans au service exclusif du capital. Depuis début septembre des millions de travailleurs et travailleuses se mobilisent pour les salaires, les retraites, l'emploi, l'industrie, les services publics. Il faut les entendre !

C'est pourquoi la priorité est d'appeler le Président de la République à nommer enfin un Premier Ministre et un gouvernement de gauche qui mettront le plus rapidement possible à l'ordre du jour du Parlement des mesures d'urgences :

- 100 euros de plus immédiatement pour les salariés et les retraités
- l'abrogation de la réforme des retraites et une meilleure sécurité sociale

- la taxation des hauts revenus et des revenus du capital, des critères sociaux et environnementaux sur les 211 milliards d'euros d'aides publiques aux entreprises
- un fonds d'avances de 100 milliards d'euros pour l'investissement, l'emploi et la formation dans l'industrie et les services publics

Le Rassemblement national, absent des mobilisations sociales et en opposition à ces mesures de justice, n'est en rien une alternative et approfondirait la crise en aggravant les fractures du pays par son projet xénophobe et raciste.

Au regard de la forte mobilisation des forces du capital pour que rien ne change, l'heure est à la mobilisation la plus large des citoyennes et citoyens, des travailleurs et travailleuses, des forces vives du pays pour le progrès et la paix, forces de gauche, forces syndicales et associatives.

Le PCF échange avec les forces de gauche sur ces objectifs.

Fabien Roussel
Secrétaire national du PCF

Reconnaissance de la Palestine

Enfin ! Mais tout est à concrétiser et construire

En l'absence de la délégation d'Israël, qui montre son opposition à la création de l'État de Palestine, la position de la France officielle (membre du Conseil de sécurité de l'Onu) a créé un appel d'air. Dans la foulée, neuf pays ont acté leur choix. Cette dynamique doit aussi aux mobilisations populaires internationales et françaises à la cause palestinienne. Au niveau mondial, 157 pays ont fait le choix de la reconnaissance qu'a amplifié ce processus de la 80e Assemblée générale de l'Onu.

un régime colonialiste, génocidaire et destructeur, des sanctions s'imposent, notamment pour enrayer le processus illégal d'annexion de la Cisjordanie. Il faut donc passer aux actes pour faire cesser l'oppression d'un peuple sans État. En 1993, Yasser Arafat pour l'OLP avait reconnu officiellement l'État d'Israël. Combien de sang versé depuis !

Un jalon indispensable à la construction d'un État de droit et d'une solution à deux états est posé. C'est aux palestiniens et à leurs représentants de décider de leur destin.

Il est nécessaire de concrétiser ces décisions. Face à



Israël-Palestine

Mauvais casting



Cela fait deux ans maintenant, autant dire une éternité, que la guerre déclenchée en réponse à l'attaque terroriste du Hamas du 7 octobre se déchaîne à Gaza, cette mince bande de territoire détruite, pilonnée méthodiquement et où erre une population défaits, traquée, décimée arbitrairement. **Les chiffres sont terrifiants : 67 000 morts sur une population de 2,1 millions de survivants, hommes, femmes, enfants souffrant famines et maladies.**

La soif de vengeance d'Israël n'a pas de limites, on parlait d'épuration ethnique, on parle de génocide.

Des émissaires qatariens, égyptiens, turcs ou américains tentent d'arracher cessez-le-feu, échanges de prisonniers et libération d'otages et cependant le feu continue de s'abattre, implacable.

Pendant que le monde regarde ailleurs, les colons expulsent et s'approprient, morceau par morceau, ce qui reste de la Cisjordanie palestinienne.

Est-il possible d'espérer que le cauchemar cesse ? Qu'un retour possible à une vie digne puisse advenir pour des Palestiniens recouvrant enfin le droit d'exister aux côtés d'Israéliens qui parviendraient enfin à retenir le bras assassin de leurs dirigeants ?

Est-il possible d'espérer quand le gouvernement d'extrême droite de Netanyahu, dominé par des extrémistes religieux, étouffant toute opposition et revendiquant le territoire « de la mer au Jourdain » fait face au mouvement d'extrême droite du Hamas, formation qui a très vite éliminé ses concurrents de gauche, supplanté l'OLP, prônant la charia et la destruction d'Israël ?

Décidément, le casting est à revoir.



Guerre à Gaza

Une opposition planétaire

L'État israélien, en poursuivant la guerre impitoyable qu'il mène à Gaza, soulève chaque jour un peu plus les peuples du monde entier, révoltés par la destruction forcée de la population palestinienne, boucherie militaire, organisation de la famine et des épidémies.

C'est pourquoi, de par le monde et à commencer par les peuples arabes, l'opposition à la guerre à Gaza s'est manifestée de plus en plus ouvertement, malgré les nombreuses mesures d'interdiction et de répression mises en place dans les pays occidentaux. **Cette opposition a pris différentes formes, des grandes manifestations récentes – centaines de milliers d'opposants à Amsterdam, Barcelone, Madrid... interruption de la Vuelta – course cycliste espagnole, flottille humanitaire, etc.**

En France, la reconnaissance de l'État palestinien a donné l'occasion d'arborer le drapeau aux quatre couleurs sur le fronton des mairies solidaires de l'initiative présidentielle et de porter dans les instances une parole ferme :

« Nous soutenons le peuple palestinien dans sa résilience et sa résistance au génocide, à la colonisation et à l'apartheid. Nous saluons les initiatives des organisations de la société civile israélienne qui, encore trop peu nombreuses, refusent clairement le génocide en cours. Nous saluons les initiatives des syndicats qui ont bloqué l'envoi de matériel militaire en Israël et appelons à leur extension. Nous appelons toute la population à se mobiliser et rejoindre les manifestations proposées par le collectif pour la

paix en Palestine, ici à Saint-Nazaire.

Nous apportons notre plein soutien aux flottilles vers Gaza et appelons les États à les protéger.

Nous ne devons transiger et réclamer :

- L'arrêt immédiat des bombardements, le retrait des troupes terrestres israéliennes de la bande de Gaza et la libération de toutes les personnes détenues, dans le cadre d'un cessez-le-feu immédiat et durable.
- La réouverture immédiate de tous les points de passage et la reprise massive de l'aide humanitaire à Gaza sous le contrôle de l'ONU et des ONG internationales, et l'accès de Gaza aux soignants et journalistes internationaux.
- L'arrêt par la France de toute coopération militaire et de toute livraison d'armes, de munitions et d'équipements militaires à Israël et l'interdiction de leur transit sur son territoire.
- La reprise immédiate des opérations permettant de faire sortir des Palestiniens de Gaza, notamment des étudiants, des universitaires, des artistes, et leur accueil en France.
- Que la France engage des sanctions contre Israël, sur le plan diplomatique et par la remise en cause des coopérations commerciales, universitaires et de recherche avec Israël.
- La mise en œuvre par la France des mandats de la CPI et l'ouverture d'enquêtes sur les Franco-israéliens susceptibles d'avoir commis des crimes de guerre.
- La suspension de l'Accord d'Association entre l'Union européenne et Israël. » *Extrait de l'intervention de Cédric Turcas (PCF) au Conseil municipal de Saint-Nazaire, le 3 octobre 2025.*

Le plan Trump

Un cessez-le-feu à défaut d'une paix durable

Le président des États-Unis Donald Trump a proposé lundi 29 septembre un plan de cessez-le-feu dans le conflit qui oppose Israël au Hamas dans la bande de Gaza. Avec la cessation des hostilités, le mouvement islamiste palestinien s'engagerait à libérer les 48 otages encore détenus et à se désarmer.

Israël reculerait progressivement jusqu'aux frontières de l'enclave et un « Conseil pour la paix », autorité de transition à durée indéterminée, assurerait la gouvernance de Gaza jusqu'à d'ultérieures négociations de paix.

Soutenu par la Turquie et plusieurs États arabes, le plan a été accepté par le Hamas – sans toutefois faire mention de son désarmement – et, après plusieurs atermoiements, par Israël. Si le cessez-le-feu, les échanges d'otages – près de 1000 prisonniers palestiniens devraient être libérés – et l'entrée de l'aide humanitaire peuvent réjouir, le plan Tru-

mp ne respecte toujours pas la souveraineté palestinienne. Ainsi l'organe de transition – que le milliardaire new-yorkais s'est modestement proposé de présider – vise à exclure les Palestiniens de la gouvernance de leur territoire. L'absence de mandat des Nations unies freine également l'implication de l'Égypte dans son fonctionnement. La réalité des négociations sérieuses visant à mettre en œuvre à terme une solution à deux États laisse craindre un nouveau mandat colonial sur le territoire palestinien occupé.

De plus, à l'instar des processus de négociation en œuvre depuis les années 1990, le plan Trump fait reposer l'essentiel des concessions sur la partie palestinienne sans offrir de garantie à leur sécurité, la colonisation, l'occupation et le blocus n'étant jamais remis en cause. Quelques heures avant d'annoncer une acceptation du plan, Israël a d'ailleurs lancé un bombardement d'une exceptionnelle ampleur sur la bande de Gaza.



Nicolas Sarkozy condamné

Les chiens de garde aboient

L'ancien Président Nicolas Sarkozy ayant été condamné à cinq ans de prison avec exécution provisoire pour délit d'association de malfaiteurs, des attaques contre l'institution judiciaire allant jusqu'à des menaces à l'encontre de la juge qui a porté le jugement ont fusé. Attaques immédiatement dénoncées par les syndicats de magistrats.

À droite et à l'extrême droite, de nombreux défenseurs de Nicolas Sarkozy dénoncent un « jugement politique » et une exécution provisoire de la peine, qui constituent désormais à leurs yeux un « danger ».

Les propos outranciers de l'ancien Président de la République, qui a estimé par exemple que sa condamnation dans le cadre de l'affaire Sarkozy-Kadhafi « violait toutes les limites de l'État de droit », indignent 18 avocats qui ont décidé de déposer plainte. Monsieur Sarkozy allant même essayer de se défendre dans un entretien au Journal du dimanche, propriété du groupe Bolloré.

Le Parti communiste français réaffirme avec force son attachement à l'indépendance de la justice et au respect de la séparation des pouvoirs, piliers fondamentaux de notre démocratie. Contester la légitimité des décisions judiciaires parce qu'elles concernent un ancien président, c'est fragiliser l'État de droit et encourager l'impunité des puissants. Les pressions sur l'autorité judiciaire sont inacceptables. Ce climat est indigne



Dans sa décision du 23 juillet 1975, le Conseil constitutionnel affirme que « Le principe d'égalité devant la loi proclamé dans la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789 est solennellement réaffirmé par le préambule de la Constitution ».

de la République.

Interrogé le 3 octobre dernier sur une chaîne d'information en continu, Fabien Roussel estimait qu'il n'avait pas à faire de commentaire sur cette décision de justice : « Je n'ai pas voulu en faire sur l'affaire de M. Sarkozy. Il y a une procédure longue, de plus de dix ans, il est condamné, donc acte. Je ne vais pas tirer sur l'ambulance. En revanche, je me suis exprimé pour dénoncer les menaces dont font l'objet les magistrats et ça c'est inacceptable, cela remet en cause l'État de droit. Quand il y a une décision de justice, que l'on soit misérable ou puissant, il faut l'accepter, et pas la contester. » Sur la question de l'exécution provisoire, Fabien Roussel réaffirme qu'il faut « respecter les décisions de justice », « pourquoi les responsables politiques devraient-ils être exemptés de dispositions qui existent aujourd'hui dans la loi ? ». Il rappelle que ses dispositions ont été introduites dans la loi quand Madame Rachida Dati était ministre de la Justice et que Monsieur Nicolas Sarkozy était Président de la République.

Taxe Zucman

De l'argent, il y en a, dans les poches du Patronat !



La proposition d'une imposition plancher pour les plus riches n'en finit pas d'agiter le débat public. D'un côté, la gauche tient enfin une proposition simple, consensuelle et pratique. De l'autre côté, l'opposition à la taxe Zucman se fait surtout par la voix du patronat. Et notamment le bien mal nommé Medef qui devrait davantage se nommer Mouvement des actionnaires que celui des entreprises.

La proposition initiale est d'appliquer un taux marginal d'impôt de 2 % sur les patrimoines des milliardaires qui profitent souvent d'une législation ultra-favorable pour ne payer quasiment aucun impôt sur le revenu. En France, une proposition de loi a été adoptée en début d'année — puis rejetée au Sénat — pour appliquer un taux de 2 % pour les quelques contribuables à la tête d'un patrimoine de plus de 100 millions d'euros.

La critique principale est que dans le calcul du patrimoine sont intégrés les actifs professionnels. La possession des moyens de production est généralement au fondement des plus grosses fortunes, généralement composée directement d'entreprises ou d'actions. Les exclure revient à vider de toute substance une telle proposition.

Au vu des taux de profits réclamés aux salariés, des dividendes versés et autres marges sans cesse invoquées, réclamer 2 % ne paraît pas être de nature à stopper l'accumulation capitaliste. Une autre critique vient des « startupers » dont les entreprises ont une valorisation souvent déconnectée des revenus. Ces nouveaux capitalistes profitent fréquemment des levées de fonds pour percevoir de généreuses liquidités. Gabriel Zucman a même suggéré de faire payer ces contribuables en nature en cédant à l'État une part de ces entreprises correspondant au montant dû.

Las, le patronat est toujours vent debout contre cette contribution. Le montant espéré serait pourtant loin d'être anecdotique, de 5 Md€ - pour ses détracteurs - à 25 Md€ - pour ses promoteurs les plus optimistes.

Le Medef est désormais entré en campagne en mettant à la disposition de ses adhérents un kit militant pour interpellier les députés (notamment socialistes). Loin d'être un problème pour l'ensemble du patronat, une des faiblesses de cet impôt est une assiette ultra-resserrée de quelque 1500 à 1800 foyers fiscaux. Cela n'empêche pas le « patron des patrons » Patrick Martin d'appeler à un « énorme meeting » le 13 octobre prochain, meeting qui vient cependant d'être ajourné...

Le gouvernement ayant, de nouveau, chuté, on imagine qu'on a échappé aux barricades enflammées devant Bercy.

À qui le tour ?

Lecornu 1er ministre et gouvernement éphémères



L'hiver ne s'est pas encore installé que le brouillard s'épaissit autour de Matignon... Non il n'est pas question de météorologie mais bien de climat politique. Après un énième Premier ministre en la personne de Sébastien Lecornu et une énième chute du gouvernement, difficile de prédire quelle sera la prochaine décision du Président de la République. **Au moment de rédiger cet article, le flou règne encore, après le gouvernement éclair de Lecornu, qui devient au passage le Premier ministre le plus éphémère de l'histoire de la République française, retour au triptyque démission-dissolution-désignation.**

La nomination d'un nouveau Premier ministre est attendue ce vendredi 10 octobre, ce qui exclurait l'idée d'une dissolution de l'Assemblée ou d'une démission d'Emmanuel Macron. Alors comment ne pas réitérer la chute annoncée d'un futur ex-gouvernement ? S'il n'y a pas de changement dans la recette, toujours un lieutenant de la macronie et quasiment les mêmes ministres que précédemment, le cycle infernal nous oriente vers une seconde dissolution, une manière d'exclure de fait la participation du RN et des Insoumis. Mais là encore, les questions se multiplient, avec qui ? pour aller où ?

Une autre possibilité serait de passer la main à la Gauche et respecter au passage les législatives anticipées de l'été 2024. Une rencontre commune s'est d'ailleurs tenue mardi 7 octobre entre le Parti Socialiste, Les Écologistes, le PCF, GRS, l'Après, Génération Écologie, Debout et des représentants de la société civile. Dans ce sens, le PCF appelle pour la nomination d'un gouvernement de Gauche et a déjà une liste de mesures d'urgence reprenant entre autres l'abrogation de la réforme des retraites, la taxation des hauts revenus et de ceux du capital, un encadrement des aides publiques aux entreprises avec des critères sociaux et environnementaux, un fond d'avances de 100 milliards d'euros pour l'investissement, l'emploi et la formation dans l'industrie et les services publics ainsi qu'une hausse immédiate des salaires et des retraites.

Une chose est sûre, avec près de sept millions de téléspectateurs lors du passage sur France 2 de Sébastien Lecornu mercredi 8 octobre (32,4 % de part d'audience), les Français se montrent particulièrement attentifs à la politique nationale. Dans l'attente du sixième gouvernement sur le second mandat d'Emmanuel Macron, un texte pour le budget de l'État et de la Sécurité sociale est déposé ce lundi 13 octobre.

Grand Port Maritime Nantes St-Nazaire

Un rapport à charge, hostile aux travailleurs pour masquer les défaillances de l'État comme du privé

Début septembre 2025, un rapport de la Cour des Comptes relatif aux années 2017-2024 pointait une dégradation de la rentabilité du Port et formulait douze recommandations. Obnubilée par les questions de ressources humaines, la Présidente de Région Christelle Morençais saisisait la balle au bond pour réclamer un plan de redressement aux allures anti-sociales.

Réaction de la Fédération de Loire-Atlantique du PCF au rapport de la Cour des comptes sur le Grand Port maritime de Nantes Saint-Nazaire :

« Le rapport de la Cour des comptes sur le Grand Port maritime de Nantes Saint-Nazaire appelle plusieurs remarques. D'abord, il est pour le moins surprenant qu'il n'intègre pas suffisamment un élément pourtant déterminant : les fluctuations mondiales du trafic maritime et les crises successives qui ont bouleversé l'économie internationale. La pandémie de Covid, la guerre en Ukraine, la flambée des prix de l'énergie ou encore les tensions géopolitiques dans plusieurs régions du globe ont eu un impact direct sur le transport maritime. **Faire porter la responsabilité des difficultés du port sur les seules grèves ou sur une supposée mauvaise gestion interne est donc une analyse tronquée.**

Ensuite, nous soulignons le manque de moyens consacrés aux missions régaliennes de l'État (Dragage, écluses, ouvrages qui y sont liés et personnel dédié). Nous rappelons, à titre d'exemple, que le dragage du fleuve et les accès nautiques sont indispensables au maintien de l'activité portuaire et relèvent de la responsabilité publique nationale. Les retards accumulés dans ce domaine fragilisent la compétitivité du port et mettent en péril son avenir.

Par ailleurs, le rapport passe sous silence la gabegie qu'ont constitué les réformes successives de privatisation. Achetés avec de l'argent public de trop nombreux équipements ont été transférés aux opérateurs privés. Pour gagner des trafics, donc des recettes pour le port, il faut investir massivement dans la modernisation des installations. **Ce manque d'investissement pèse lourd dans la situation actuelle du port. Ce sont l'État et certains opérateurs privés qui sont responsables de la situation actuelle, pas les travailleurs portuaires !**

Nous rappelons, puisqu'il le faut, que les conditions de travail dans le secteur portuaire sont particulièrement pénibles et exposées. Les travailleurs portuaires se battent, parfois au prix de



conflits, pour des emplois stables, des salaires décentés et des garanties de sécurité. Ces conquêtes sociales, obtenues de haute lutte, sont légitimes et doivent être respectées. Le PCF apporte un soutien sans faille aux travailleurs portuaires et à leurs organisations syndicales, qui défendent non seulement leurs droits mais aussi la qualité du service rendu à l'économie régionale et nationale.

Il est également indispensable de rappeler l'utilité stratégique et sociale du port :

- Comme aménageur du territoire, il structure l'arrière-pays industriel et agricole.
- Chaque emploi direct au port génère jusqu'à 7 emplois induits : peu d'activités ont un tel effet multiplicateur.

• Le fait d'être implanté sur plusieurs sites complémentaires (Saint-Nazaire et Nantes, Le Pellerin, Donges, Montoir, Cordemais ...) est un atout, au vu notamment des enjeux de diversification de l'activité.

• Le maintien d'un Grand Port Maritime sur la façade Atlantique est vital pour la souveraineté économique de la France et l'équilibre de ses échanges.

Enfin, le PCF affirme qu'il faut assumer la transition écologique. Cela ne peut se faire qu'en misant sur l'investissement public dans les filières industrielles d'avenir, en particulier l'éolien en mer. Le projet Éole et la volonté de faire de l'estuaire un pôle de production et d'assemblage d'énergies renouvelables doivent être soutenus par l'État et considérés comme des priorités stratégiques. C'est un choix de souveraineté industrielle, de transition énergétique et d'emplois de qualité pour notre territoire.

Ce rapport de la Cour des comptes est, en réalité, à charge. Il passe sous silence le grand désordre actuel des relations commerciales mondiales et se limite à un décompte de « petit épicier », contraire aux intérêts des travailleurs comme à ceux de la Nation.

Le PCF refuse cette approche réductrice. **Nous appelons à un État stratège, qui développe ses outils et ses atouts pour engager une nouvelle industrialisation du pays, au service de l'emploi**, de la transition écologique et de l'indépendance nationale. Les travailleurs portuaires, qui ont conquis de haute lutte des conditions de travail décentes peuvent compter sur le soutien indéfectible des communistes. »

« Le 24 » à Saint-Nazaire

Ouverture d'un centre d'aide aux femmes victimes de violences

Un espace d'accueil pour les femmes victimes de violences, « Le 24 », a été inauguré en septembre dans le centre de Saint-Nazaire. Situé au 24 rue d'Anjou, il accompagne des femmes et leurs enfants sans rendez-vous de 9h30 à 17h30 tous les lundi, mardi, mercredi et vendredi. **La structure met à leur disposition des hébergements d'urgence ainsi qu'un accompagnement par des professionnelles.**

Un accueil et une assistance bienveillante doivent aider à se sortir des violences et se reconstruire. La gestion du centre a été confiée par la municipalité à l'association SOLidarité Femmes Loire-Atlan-

tique et l'aide aux victimes est réalisée par leur équipe entièrement féminine.

Cette ouverture représente une avancée salubre pour la prise en compte des violences faites aux femmes à Saint-Nazaire, alors que 65 000 femmes sont touchées chaque année dans le département.

Elle ne saurait toutefois faire oublier les difficultés rencontrées par le secteur associatif après les coupes budgétaires drastiques de la région Pays de la Loire, qui affectent lourdement ces structures.

LE24

Espace d'accueil pour les femmes victimes de violences et leurs enfants



Fabien Roussel

Visite les chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire et en réunion publique à Nantes

Après la visite des chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire, plus grand chantier naval d'Europe, Fabien Roussel, le secrétaire national du Parti communiste français se rendait à La Manufacture, boulevard Stalingrad à Nantes, où quelques 250 personnes attendaient pour échanger avec lui.

Plutôt qu'un meeting traditionnel avec quelques questions-réponses en fin, le format qui a été retenu était celui de l'échange direct avec le public, Fabien Roussel debout à un pupitre au centre et l'exposé des idées se faisant au fil des questions posées.

Après une introduction de Robin Salecroix, secrétaire départemental, revenant sur la garde à vue des syndicalistes de Cordemais, le scandale de la délocalisation de la production d'Arcelor-Mittal ou encore sur les coupes budgétaires de Christelle Morençais, le secrétaire national s'est prêté au jeu des questions-réponses.

Elles ont fusé : sur les compromis à prendre si la gauche était au gouvernement, sur le fait que l'on n'entende plus (assez) parler de Lucie Castets, sur la faisabilité de créer un service public du numérique et sur les services publics en général, sur la laïcité, la sécurité, sur la Palestine, sur la lutte contre l'extrême droite...

La soirée a permis ainsi à Fabien Roussel d'expliquer comment, à court terme, un gouverne-



ment de gauche, en proposant des lois approuvées majoritairement dans la société – **retrait de la réforme des retraites, résorption des déserts médicaux, taxe Zucman, réduction de la CSG sur les salaires et les retraites...** une censure éventuelle de la droite permettrait de clarifier le jeu politique aux yeux des Français. Cela a aussi permis de réaffirmer **la volonté des communistes de protéger et de renforcer le service public – ferroviaire, secteur financier... de démontrer que la loi de 1905 sur la laïcité n'avait pas pris une ride**

et que nul n'était besoin d'un quelconque aménagement : le respect pour les religions, mais devant rester dans la sphère privée.

Sur la Palestine, Fabien Roussel est revenu sur la lutte historique du Parti communiste aux côtés des Palestiniens, de l'OLP, le soutien aux prisonniers politiques enfermés dans les geôles israéliennes, le vœu d'aboutir à la solution à deux états, mais aussi le refus de toutes les manipulations que la guerre à Gaza déclenchée par le massacre du 7 octobre a occasionnées, la condamnation du Hamas comme entreprise terroriste d'extrême droite.

Enfin, concernant la lutte contre l'extrême droite française, Fabien Roussel a répondu que la mise en place d'un véritable projet de gauche visant à produire et à protéger les Français était la seule solution à long terme : réindustrialisation, financement des entreprises sous conditions, soutien aux scop, confiance accordée aux salariés, amnistie pour les syndicalistes sanctionnés...

Mouvement social

En manif pour exiger la justice sociale et fiscale



L'argent coule à flot, profits et dividendes, optimisation et évasion fiscale, aides publiques aux grandes entreprises, grandes fortunes. Il y a donc des moyens considérables à aller chercher pour construire un budget de justice sociale et fiscale. Dans le même mouvement, le patrimoine des 500 plus grandes fortunes du pays est passé de 80 à 1128 milliards en 30 ans, les marchés financiers font les poches de la nation par le biais des intérêts de la dette : autour de 1300 milliards en quelques décennies.

C'est ce qu'elles et ils réclament, les salariés, agents publics et travailleurs de toutes catégories pendant des blocages le 10, puis les manifestations du 18 septembre et plus récemment du 2 octobre. Ces dernières manifestations organisées par l'intersyndicale (huit centrales) ont rassemblé 600 000 personnes en France dont 11 000 en Loire-Atlantique.

La question des salaires et de leur revalorisation demeure une revendication essentielle pour répondre à la demande et aux besoins fondamentaux des citoyens, le Smic étant un salaire d'entrée.

Sophie Binet de la CGT met en garde contre une éventuelle « réforme » du finance-

ment de la Sécurité sociale assise sur la fiscalité et non sur le travail : « la fiscalisation, c'est tendre vers un filet minimum... c'est encore un cadeau aux patrons ». Les revendications pour défendre et développer la qualité des services publics des transports, de l'hôpital et de l'éducation perdurent.

Dans cette période de confusion où le pouvoir exécutif refuse obstinément et fondamentalement de changer de cap, les manifestants revendiquent des mesures de justice sociale et en particulier l'abrogation du plan régressif de la retraite de 2023 non votée à l'Assemblée nationale. Déficit démocratique par l'usage répété du 49.3.

Taxer les riches est possible par la mise en place de la taxe Zucman et la remise en place de l'ISF, c'est un premier geste et ce n'est que justice ! Les manifestants et au-delà s'emparent aussi de ces dimensions liées au financement. Comment faire ?

Il est nécessaire d'aller chercher les moyens plus loin, notamment dans le budget de surarmement et la création des richesses produites par le travail. Seul un gouvernement de gauche/écologiste et l'action sociale combinés pourront offrir une perspective dans ce sens.



Damien Caprais

Secrétaire général de l'Ufict Mines Énergie 44



NLA : Damien, tu es agent d'exploitation réseaux au sein de NaTran (anciennement GRTgaz) et tu occupes des responsabilités syndicales, peux-tu nous en dire un peu plus sur ton engagement ?

Damien : Je me suis syndiqué en 2009, après avoir été titularisé et j'ai siégé au sein des IRP (Instances représentatives du Personnel) en 2013, avec la volonté de défendre les camarades et à partir de 2016 mon syndicat m'a mandaté pour œuvrer au sein des activités sociales des Industries Électriques et Gazières. En octobre 2024, je suis devenu secrétaire général de l'Ufict 44 de la FNME-CGT (Fédération nationale Mines Énergie CGT).

NLA : Vous êtes en lutte depuis quelques semaines, quelles sont vos revendications ?

Damien : En effet, nous avons entamé une lutte le 2 septembre et pour prendre un exemple, plus un seul bateau n'accoste à Montoir depuis.

Comme revendications principales, nous demandons une

augmentation des salaires de 9 %, sachant que cela fait des années que nous sommes augmentés en-dessous de l'inflation. Nous réclamons aussi deux échelons supplémentaires, ne serait-ce qu'à cause de la réforme des retraites. Et puis, cette fois en direction des usagers, nous demandons à ce que les tarifs de l'énergie n'intègrent plus une TVA à 20 % mais qu'on retourne à une TVA à 5,5 %. L'énergie est un bien vital et l'État doit en tenir compte.

NLA : Justement, avec l'État qui ne lâche rien...

Damien : Eh bien oui, ça ne facilite pas. On le voit en ce moment avec les employés de Cordemais placés en garde à vue pendant 10 heures le 7 octobre. Deux d'entre eux ont été renvoyés en correctionnelle pour « violence avec arme en réunion » ! Un pétard qui n'a blessé personne, que du bruit ! C'est vraiment choquant ! On criminalise l'action syndicale !

Le 2 décembre, nous serons toutes et tous au tribunal pour soutenir les camarades !

Grève des salariés du gaz et de l'électricité

Pas de hausse des salaires ni de baisse des prix ? Pas de gaz !

Le 2 septembre dernier, un mouvement de grève dans les IEG, les industries électriques et gazières, a été déclenché dans les terminaux méthaniers français par les syndicats CGT de l'énergie.

Conséquence, jusqu'au 1er octobre le déchargement des méthaniers et le transport du gaz par camions a été sérieusement affecté. À Montoir, sur le site d'Elengy (groupe Engie) plus de 50 % des travailleurs étaient en grève. 157 entreprises ont été concernées par la mobilisation, ce qui aura eu pour conséquence le ralentissement de l'activité dans de nombreux secteurs économiques.



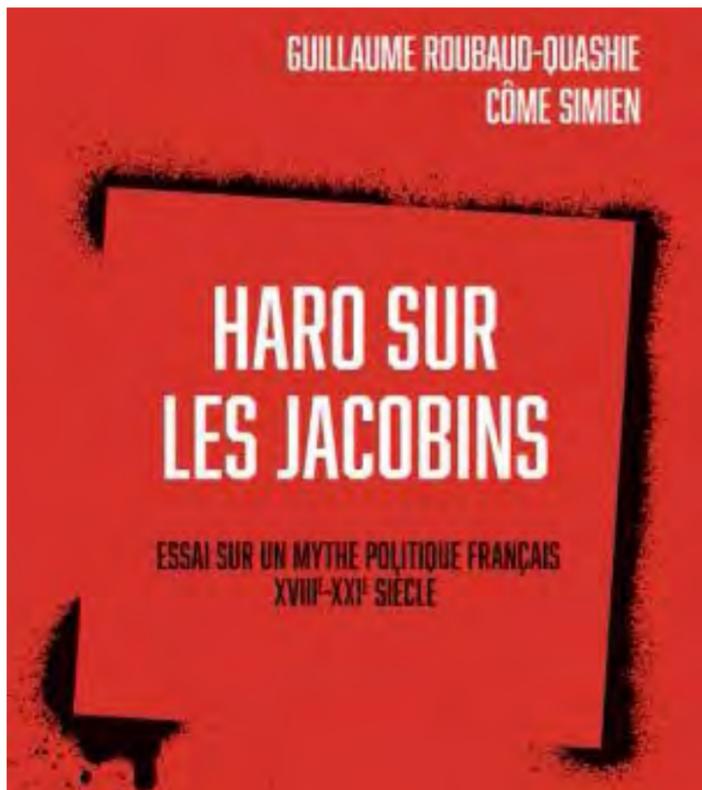
À Fos, Dunkerque ou Montoir-de-Bretagne, les revendications des salariés portent essentiellement sur l'augmentation des salaires qui n'évoluent pas depuis plusieurs années. En effet, les négociations nationales sur l'évolution de la grille salariale dans les IEG n'ont pas abouti et le

patronat est resté campé sur ses positions. Christophe Jouanneau, Secrétaire général de la FNME-CGT en Loire-Atlantique rappelle que pour le syndicat « les revendications sont claires : augmentation de la grille des salaires, du prix des astreintes, des échelons et des minimums de pension ».

Plus largement, la mobilisation vise aussi à dénoncer la politique du gouvernement notamment la hausse du taux de TVA sur le gaz et l'électricité qui est passé de 5,5 % à 20 % cet été, ou bien encore la réforme des retraites qui ne passe toujours pas et continue de raviver la colère dans le monde du travail. Déterminés à maintenir la pression, les énergéticiens entendent poursuivre la lutte pour obtenir satisfaction à leurs revendications.

Haro sur les Jacobins

Essai sur un mythe politique français XVIIIe-XXIe siècle



Il n'est pas rare d'entendre dans le débat public les termes de « Jacobin » ou de « jacobinisme », souvent lancés en vue de dénoncer une pensée ou une action perçues comme « centralisatrices » et voués aux gémonies parce que faisant référence à une période généralement décriée, l'année 1793 et à une dictature, celle du Comité de Salut public.

Or, c'est avec un véritable talent de conteur que les historiens Côme Simien et Guillaume Roubaud-Quashie rétablissent, une à une, des vérités que la simplification des discours politiques avaient recouverte, voire complètement détournée.

Ainsi, nous apprenons que ce qui fût au départ un club de députés bretons a eu des origines et des répercussions bien au-delà de nos frontières – les auteurs nous font vivre une étonnante séance, en novembre 1789 dans une taverne de Londres et qui va se clore par une résolution de félicitation adressée à l'Assemblée nationale en France, porteuse du souhait de « réforme générale » et de bonheur universel. Résolution adoptée dans un enthousiasme indescriptible et qui va directement influencer sur le cours de notre histoire.

Après avoir détruit un certain nombre d'idées préconçues évoquées par les notions de « Jacobin » et de « jacobinisme », les auteurs en viennent à mettre en question l'existence même du jacobinisme, puis l'instrumentalisation qui s'est emparée de ces termes, leur rejet absolu ou leur revendication, fluctuant selon les locuteurs en fonction de leur place sur l'échiquier politique et les époques concernées, jusqu'à nos jours. Une manière de retracer l'histoire politique de la France et son rapport à la Révolution.

Le 7 novembre à 18 heures, au Lieu Unique – Quai Ferdinand-Favre, Nantes – Guillaume Roubaud-Quashie et Côme Simien seront les invités de l'Huma-café. Après avoir présenté leur travail sur le jacobinisme, ils échangeront avec le public sur ce courant politique... mais celui-ci a-t-il seulement existé ?

Haro sur les Jacobins :
essai sur un mythe politique français : XVIIIe-XXIe siècle
Guillaume Roubaud-Quashie et Côme Simien (éd. Puf 2025) 19,00 €

Au cinéma

« Berlinguer, la grande ambition » !

« Un biopic » sur un dirigeant communiste ? Qui rafle les prix ? Qui provoque la ruée du public à sa sortie, en 2024 ? Par ces vents mauvais, c'est bien de l'Italie sous Méloni qu'arrive ici ce 8 octobre le souffle de « Berlinguer, la grande ambition », d'Andrea Segre, qui participe d'un grand cinéma politique italien.

Un carton au tout début oppose « la lutte des petites ambitions, liées aux petits calculs privés » et « la grande ambition, indissociable du bien commun ». Des mots d'Antonio Gramsci, assassiné par Mussolini et sarde comme son successeur à la tête du PCI en ces années 70. Un parti qui gagne en influence, jusqu'aux portes du gouvernement. « Comment unir pour transformer la société ? Comment gagner le changement par des voies démocratiques ? » s'interrogeait Aymeric Seassau, Adjoint nantais à la culture, à la belle avant-première organisée aux Concorde le 2 octobre. Tels sont les enjeux du film.

1973-1978, années pivots. Les morts tombent sous les coups du terrorisme brun comme d'ultragauche. Et pas seulement. Guerre froide oblige, il ne fait pas bon défier la logique de bloc, son cortège de gros intérêts et de « petites ambitions ». Allende est assassiné au Chili et avec lui, l'Union populaire. La profonde intelligence historique dont témoigne le dirigeant italien est baignée par cette réalité tragique. Tandis que sa pensée est profondément irriguée par son peuple, sa classe ouvrière et ses organisations, leur histoire et leur culture.

C'est à ce même point « indissociable », celui de la vie, que se situe Andrea Segre. Avec lequel il tisse les rencontres avec ouvriers et cheminots, peuple des bidonvilles et chorale féministe, débats vifs et tractations en coulisses, du collectif, du public, comme de l'intime et du privé de l'homme, l'amoureux, avec sa famille, ses échappées à la voile dans son île natale... Un homme auquel l'acteur Elio Germano prête traits et talent. Souvent tournées par de grands cinéastes de l'époque – tel Ettore Scola – des images d'archives captent les visages, leurs expressions, à égalité de statut avec les scènes de fiction. Les nappes musicales lancinantes de cet autre (et jeune) Sarde, le compositeur Iosonouncane, ajoutent à l'émotion de l'ensemble. Une forme forte, qui rend justice à tous ces acteurs...

Cinéma Le Concorde, 79 Bd de l'Égalité, Nantes



610 000 visiteurs !

Fête de l'Humanité, édition 2025

Cette 90e édition de la Fête de l'Huma, également synonyme de rentrée sociale, s'est inscrite dans un contexte politique particulièrement agité. Chute du gouvernement Bayrou, appel à tout bloquer du 10 septembre, lutte contre l'extrême droite, la Palestine, les tensions économiques internationales... Autant de sujets qui sont repris par le journal *L'Humanité* quotidiennement.

Et même si la météo s'est parfois montrée plutôt maussade, la fête a été le reflet de l'élan de mobilisation populaire que connaît le pays actuellement. Avec une fréquentation record de 610 000 visiteurs depuis son installation sur le site de la Base 217

en Essonne, la foule était présente aussi bien pour assister aux nombreux concerts que pour les débats politiques et sociétaux ou encore les conférences scientifiques, le village du monde et celui du livre. Une ambiance politique et politisée qui donne tout son sens à la fête.

Ainsi on a pu voir le public largement déborder dans les allées adjacentes du stand national lors du débat entre Fabien Roussel et Michel-Édouard Leclerc mais également



à l'Agora lors du débat avec les différents partis politiques de Gauche. Le journal et la question de la Presse ont aus si pris une place forte lors de l'évènement, à l'image du débat entre Fabien Gay, directeur du journal *L'Humanité* et Matthieu Pigasse, actionnaire au groupe du Monde et dirigeant de *Combat* (*Les Inrockuptibles*, *Radio Nova*), sur la position centrale des médias dans la bataille idéologique et l'hyperconcentration de la presse. L'association des Am.e.s de L'Huma a également eu l'occasion de faire découvrir ou redécouvrir le journal à de nombreux visiteurs, tout comme le village des médias indépendants où une trentaine de titres de presse animait un chapiteau de 450 mètres carrés.

En parallèle, les stands des fédérations du PCF et leurs militants ont permis d'apporter la note gastronomique qui fait aussi la réputation de la fête et pour le plus grand plaisir des visiteurs. Une mention particulière à tous les bâtisseurs et bénévoles, qu'ils soient communistes ou sympathisants, ce succès de l'édition 2025 est aussi une belle démonstration de l'engagement militant !

80 ans plus tard Constitutionnaliser la Sécurité Sociale ?

Le 12 septembre 2025, les députées et députés communistes faisaient enregistrer une proposition de loi relative à la Sécurité sociale, proposition renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.

La proposition revient sur les ordonnances des 4 et 19 octobre 1945 qui posaient les premiers jalons de la Sécurité sociale, le contexte de sa création et retrace toute son histoire, sans omettre attaques et reculs : « L'âpreté du débat sur le principe même de la Sécurité sociale, qui se tient à l'Assemblée nationale le 10 juillet 1949, annonce l'ensemble des attaques dont la Sécurité sociale fera désormais l'objet, sans discontinuer, donnant ainsi toute sa réalité à la mise en garde d'Ambroise Croizat : « Ne parlez pas d'acquis mais de conquies sociaux, car le patronat ne désarme jamais. » »

Dans les faits, les coups de boutoirs altérant le modèle initial qui devait, selon les mots de Pierre Laroque viser « à la création d'un ordre social nouveau dans lequel les travailleurs aient leurs pleines responsabilités » ne manqueront pas : remise en cause de la



gestion de la Sécurité sociale par les salariés et leurs représentants, de son financement par la fiscalisation partielle de ses recettes, de son administration par l'institution des lois de financement de la Sécurité sociale, allègements des cotisations patronales à répétition - le taux de prélèvement effectif versé par les employeurs pour un salarié au niveau du Smic est passé de 44 % en 1980 à 7 % en 2022...

Pour conclure, « Ces dernières années suffisent ainsi à montrer l'urgence de redéfinir les règles de gestion et de contrôle, ainsi que la chaîne des responsabilités qui doivent ani-

mer la Sécurité sociale. [...] C'est dans ce contexte que les députés communistes et des territoires dits « d'Outre Mer » proposent de réaffirmer et de sanctuariser le sens et le principe politiques de la Sécurité sociale pour qu'ils guident utilement l'évolution de notre modèle social. [...]

Dès lors, introduire un nouvel article après l'article 1er de la Constitution pour y inscrire notre modèle de Sécurité sociale lui conférerait une assise constitutionnelle et une protection juridique à la hauteur des attaques dont elle fait l'objet. »

84e anniversaire des fusillades

Commémoration à Indre, Nantes et Châteaubriant

Dimanche 12 octobre à 9h45 à Indre :
- Hommage à Eugène et Léoncie Kéritel

Vendredi 17 octobre 2025 à 17 h 45 à Nantes :
- Veillée du souvenir au Monument aux 50 Otages et à la Résistance à Nantes, évocation artistique et historique « On ne prépare pas l'avenir sans éclaircir le passé » par le Théâtre d'ici ou d'ailleurs.

Samedi 18 octobre 2025 à Châteaubriant :

- 14 h 30 : Hommage collectif à la stèle du camp de Choisel (angle des rues Guy Môquet et Camille Corot), mais aussi hommage particulier à Rino Scolari, interné au camp et ancien Secrétaire Général de l'Amicale.
- 15 h 30 : Hommage au Château ; dépôt de gerbes de fleurs sur les lieux où furent entreposés les corps des fusillés après l'exécution.
- 17 h 00 : Au Musée de la Résistance (route de Soudan), vernissage de l'exposition temporaire sur le thème du concours du CNRD « La fin de la Shoah et de l'univers concentrationnaire nazi. Survivre, témoigner, juger (1945-1948) ».



Dimanche 19 octobre 2025 à Châteaubriant

- 10 h 00 : À La Blisière (44670 Juigné-des-Moutiers), hommage aux fusillés du 15 décembre 1941.
- 13 h 30 : Rond-point Fernand Grenier, Hommage à Fernand Grenier.
- 14 h 00 : Accueil à la carrière.
- 14 h 30 : Début de la cérémonie officielle.
- 15 h 10 : Intervention de Carine Picard Niles, Présidente de l'Amicale Châteaubriant-Voves Rouillé-Aincourt.
- 15 h 20 : Intervention de Stéphane Peu, Président du groupe de la Gauche Démocrate et Républicaine à l'Assemblée Nationale pour la direction du Parti Communiste.
- 15 h 30 : Évocation Historique chantée « Paix et Liberté » par les chorales Méli-Mélo de Châteaubriant et Chœur et Mouvement de Seine-Saint-Denis.
- 16 h 30 : Fin de la cérémonie et remerciements.

Rémi Tessier, tête de liste de gauche de Carquefou

Élections municipales des 15 et 22 mars 2026



Depuis bientôt six ans et dans la continuité du travail amorcé par Raymond Gade, les conseillers municipaux « Carquefou à Gauche » ont le sentiment d'avoir fait le maximum pour défendre l'intérêt général et leurs idées, de l'avoir toujours fait dans le respect des valeurs de la liste en 2020.

« Mais cela n'a pas été simple. Deux conseillers municipaux de gauche face à une majorité qui n'écoute pas, qui par moment et nous avons su le dire, méprise les oppositions, qui n'informe qu'à minima, ne répond que très partiellement à nos remarques ».

L'association « Carquefou Rive Gauche » a donc désigné Rémi Tessier, conseiller municipal depuis 2021 pour conduire une liste ouverte à tous les carquefoliennes et carquefoliens, respectueuse de toutes les sensibilités de gauche dans le dialogue avec nos concitoyennes et concitoyens porteurs des valeurs républicaines quelles que soient leurs opinions.

« Notre boussole sera l'intérêt général, la solidarité, la justice sociale mais aussi le sérieux dans la gestion des finances communales. » Rémi Tessier

« Nouvelles de Loire-Atlantique »

Directeur de la Publication : Pierre Daguet
Commission paritaire : N°0325 P 11519
Imprimerie : IMPRAM Lannion
Composition : Clément Chebanier
Responsable de la rédaction : Pierre Daguet
NLA 41 rue des Olivettes - 44 000 Nantes Tél : 02 40 35 03 00
E-mail : redac.nla@gmail.com



Ce numéro des Nouvelles a été réalisé avec la collaboration de :
Pedro Maia Benoît Lusseau Pascal Divay
Adrien Héлары Alain Bourdeau Faustine Ecolan
Louis Chrétien Michel Guillou

Illustrations libres de droit et peuvent être générées par IA
Imprimé sur du papier fabriqué dans l'Union Européenne (France, Allemagne, Belgique...) référencé EU Ecolabel
Papier certifié FSC et PEFC composé de fibres 100% recyclées
Eutrophisation : Ptot 0,009 kg/tonne

Soutenir et s'abonner aux Nouvelles de Loire-Atlantique



Unique parmi la presse départementale les *Nouvelles de Loire-Atlantique*, ce journal veut perdurer et faire vivre des paroles singulières celles des acteurs des mouvements sociaux, associatifs, progressistes, pour un regard critique sur l'actualité, soutenez et abonnez-vous aux *Nouvelles de Loire-Atlantique*.

NOM :PRENOM :
ADRESSE :
TEL : EMAIL :

Je m'abonne pour un an et verse un chèque de 20 euros
 Je soutiens les Nouvelles de Loire-Atlantique à hauteur de€

A renvoyer à NLA- Bulletin d'abonnement, 41 rue des Olivettes, 44000 NANTES
Chèque à l'ordre de ADF44
Ou par virement IBAN : FR13 2004 1010 1107 2967 7L03 276 (BIC : PSSTFRPPNTE)



**MOUVEMENT
JEUNES
COMMUNISTES
DE FRANCE**

Lettre ouverte à Johanna Rolland, maire de Nantes



**LIEN VERS NOTRE
PÉTITION**

**POUR FAIRE MARWAN
BARGHOUTI CITOYEN
D'HONNEUR DE NANTES !**

Madame Johanna Rolland,

Alors que la situation à Gaza est de plus en plus terrible et que le gouvernement de Benjamin Netanyahu continue ses massacres, le Président de la République française Emmanuel Macron a enfin décidé de reconnaître l'État de Palestine.

Vous avez alors courageusement annoncé, le 16 septembre dernier, pavoiser le drapeau palestinien au fronton de la mairie de Nantes à partir du 22 septembre. Cette décision vous honore et nous vous apportons notre soutien plein et entier face aux réactions les plus exagérées du camp conservateur qui refuse pourtant de réagir sur le génocide en cours à Gaza.

Nous sommes convaincus que nous devons être unis pour poursuivre ce combat : la fin de la guerre, du génocide et de l'apartheid, un État palestinien en paix à côté d'un État israélien, selon les résolutions de l'Onu. La reconnaissance par la France de la Palestine est un premier pas essentiel mais il doit être suivi de plusieurs autres.

C'est pour cela que nous vous proposons un geste symbolique mais fort pour notre ville : faire de Marwan Barghouti citoyen d'honneur de Nantes. Figure pacifiste et laïque, Marwan Barghouti est prisonnier en Israël depuis 2002, jugé par une cour militaire illégitime.

Il s'agit d'un geste cohérent et influent. En plus de soutenir la reconnaissance de l'État de Palestine, Nantes porterait ainsi la suite du combat en France pour une solution pacifique et la libération d'une figure politique à même de rassembler les Palestiniens autour d'un projet laïque, souverain et démocratique.



Depuis plus d'un an, nous faisons campagne pour faire de Marwan Barghouti citoyen d'honneur de Nantes. Nous avons proposé cette mesure aux citoyens et élus de notre département. Ainsi, plusieurs élus de votre majorité municipale dont le vice-président de la Métropole de Nantes, Robin Salecroix, ainsi que la députée Julie Laernoës et la conseillère départementale Chloé Girardot-Moitié ont soutenu notre initiative. Par ailleurs, plus de six cents citoyens ont signé notre pétition en ligne et sur papier.

Nous restons à votre disposition, Nous vous prions de recevoir, Madame, l'expression de nos salutations républicaines,
les Jeunes communistes de Loire-Atlantique

Hommage à

Alice Rousseau et Zeki Akkus

C'est avec douleur que les *Nouvelles de Loire-Atlantique* ont appris les décès d'Alice Rousseau et de Zeki Akkus.

Alice était adhérente du PCF dans la section Loire et Sèvre depuis 1980. À ce titre, elle était membre de l'association des vétérans du PCF. Éducatrice de métier, Alice était aussi engagée au sein de l'antenne du Secours populaire de sa commune, Basse-Goulaine. Elle nous laisse le souvenir d'une femme rayonnante, d'une grande gentillesse, toujours prête à soutenir celles et ceux qui en avaient besoin. Nous présentons à Jacques et à leurs enfants nos plus sincères condoléances.

Zeki était adhérent de la section du Val de Loire mais aussi militant syndical dans l'imprimerie. Son engagement politique l'avait conduit dans les geôles de Turquie d'où il en ressortira très marqué. Quand sa santé le lui permettait, il donnait toujours le coup de main pour les initiatives du parti, pour ses fêtes ou ses réunions publiques. C'était un homme attachant et passionnant. Nous présentons également à son épouse Dondu et à leurs enfants nos très sincères condoléances.

Comité du souvenir

La Résistance populaire dans la Poche de Saint-Nazaire

**La Résistance Populaire
dans
La Poche de Saint-Nazaire
1944 - 1945**



Cahier de l'AREMORS n°6

Le Comité du souvenir de la Résistance 44, l'AREMORS (Association de recherche et d'études sur le mouvement ouvrier dans la région de Saint-Nazaire) et le collectif JDN2025 annoncent la sortie d'une brochure consacrée à La Résistance populaire dans la Poche de Saint-Nazaire.

À l'occasion du 81^e anniversaire de l'exécution de Jean de Neyman, à Heinlex le 2 septembre 1944, les historiens de l'AREMORS, Michel Mahé et Jean-Yves Martin, publient, en partenariat avec le Comité départemental du souvenir, un livret illustré retraçant l'engagement de résistants issus des milieux ouvriers, ruraux et populaires.

Cette sixième brochure met en lumière des épisodes longtemps dans l'ombre : les actions des groupes FFI autour du canal de Nantes à Brest, le rôle du Bataillon de la Poche commandé par Paulus, doc. Verliac de Campbon, la coordination locale par des figures comme Gabriel Jarnaud à La Chapelle-Launay ou encore les passeurs de Lavau-sur-Loire (photo illustrant le livret).

Elle rappelle également que le cessez-le-feu fut signé à Cordemais le 8 mai 1945 et la reddition officielle prononcée à Bouvron le 11 mai de la même année.

Accessible et documentée, cette publication illustre des formes d'engagement et de solidarité dans la Résistance populaire.

Brochure illustrée, 30 pages

Prix public : 5,00 €

Disponible à la librairie Blurette, place de l'Hôtel de Ville à Savenay

Zeus de retour à Nantes

Il vole pour le plus grand plaisir des visiteurs !

Le cheval majestueux présenté lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques de Paris 2024 a suscité un véritable engouement. Cette œuvre spectaculaire, conçue et fabriquée à Nantes, a marqué les esprits par son apparence aérienne et sa fluidité sur l'eau, donnant l'illusion qu'il fendait l'air et glissait avec grâce.

Créé par l'Atelier Blam, concepteur designer nantais qui a également fabriqué la vasque de la flamme olympique, baptisé Zeus, ce cheval mécanique est devenu un symbole d'émotion et de fierté locale. À la croisée de l'architecture et du design, l'Atelier Blam développe et réalise des dispositifs techniques et artistiques d'une grande sophistication. Son expertise couvre plusieurs disciplines et échelles, mêlant architecture, ingénierie, interventions artistiques et installations in situ. L'atelier accompagne des projets complexes, de leur conception à leur mise en œuvre, en transformant les idées en objets concrets, à la fois fonctionnels, esthétiques et techniquement aboutis. Chaque réalisation de-



vient un terrain d'expérimentation où se croisent innovation, maîtrise des matériaux et optimisation des méthodes de production.

À l'issue de la cérémonie des Jeux Olympiques, il a été exposé pendant plus d'une semaine sur le Cours Cambronne, au cœur de Nantes, permettant à la population de le découvrir de près. Dans une période marquée par l'incertitude et les tensions, cette installation artistique a offert un moment de répit, de rêve et de rassemblement.

Près de 250 000 visiteurs se sont pressés pour admirer Zeus, revivant ainsi les instants forts et émouvants de la cérémonie d'ouverture, saluée

pour sa créativité et son audace. L'événement a permis de mettre en lumière le savoir-faire nantais, tout en renforçant le lien entre art, sport et territoire. Ce cheval, à la fois œuvre d'ingénierie et de poésie, restera dans les mémoires comme l'un des emblèmes les plus marquants des Jeux de Paris 2024.